



**Monsieur Jean-Paul MICHAUD**  
**Président du Syndicat Mixte du Schéma de**  
**Cohérence Territoriale Besançon Cœur**  
**Franche-Comté**

SMSCoTBCFC

**[smscot@grandbesancon.fr](mailto:smscot@grandbesancon.fr)**

N° Tel : 03 81 87 89 27

Dossier suivi par : Thomas VCHOT

Objet : Réunions publiques 2025 du SMSCoT

Réf. : 24 -

Besançon, le jeudi 20 mars 2025

Madame, Monsieur, chers collègues,

Le 5 décembre 2017, le SMSCoT a délibéré sur les modalités de concertation qui seront conduites tout au long de l'avancée des réflexions et jusqu'à l'arrêt du SCoT prévu au Comité syndical du mardi 8 juillet 2025. Cette période jusqu'à l'arrêt est charnière dans la finalisation des orientations et l'avis de la population, en plus d'être obligatoire, doit permettre d'alimenter les réflexions et d'éclairer les positions des délégués du SCoT.

Dans le cadre de cette concertation, nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux réunions publiques qui se tiendront aux mois d'avril et mai sur notre territoire :

<b>DATE / HEURE</b>	<b>LIEU (18h)</b>
08/04/2025	MONTFERRAND-LE-CHATEAU
09/04/2025	SAINT-VIT
15/04/2025	ROCHE-LEZ-BEAUPRE
16/04/2025	MARNAY
06/05/2025	EMAGNY
13/05/2025	MONTAGNEY
14/05/2025	SAONE
15/05/2025	BESANCON
20/05/2025	DEVECEY
21/05/2025	POUILLEY-LES-VIGNES
27/05/2025	LANTENNE-VERTIERE

Le SCoT touche des sujets qui nous concernent tous au quotidien : l'équilibre entre espaces naturels et zones urbaines, l'organisation des déplacements, l'offre de logements, le développement économique, la transition écologique, ou encore l'accès aux services. Autant de thèmes qui façonnent notre cadre de vie et l'avenir de nos habitants.

Nous vous encourageons vivement à venir prendre part à ce travail collectif pour contribuer aux réflexions du SCoT et façonner ensemble le territoire de demain. Aussi, afin de rendre visible au plus grand nombre la tenue de ces réunions publiques, nous vous invitons à afficher et publier le visuel, joint à ce courrier, sur le site internet de vos communes.

La participation citoyenne et des élus communaux est au cœur de cette démarche, car le SCoT n'a de sens que s'il répond réellement aux besoins et attentes des habitants. Ces réunions publiques sont des moments clés pour vous informer, poser vos questions, exprimer vos idées et partager vos priorités. **Votre avis compte** et permettra d'enrichir le projet, d'identifier les atouts et les fragilités du territoire et de construire ensemble des solutions adaptées et durables.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette sollicitation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers collègues, l'expression de ma plus sincère salutation.

Le Président,



Jean-Paul MICHAUD